

FORMATION DÉCOUVRIR L'OBJET ET PROGRAMMER EN JAVA

La formation Découvrir l'Objet et programmer en Java sur 5 jours a pour objectif de vous familiariser avec la programmation sous Java. À terme, vous connaîtrez l'ensemble des principes fondamentaux du développement objet tout en connaissant la syntaxe et les principales APIs du langage de programmation Java

PROGRAMME

1/ Java : Introduction globale

- Introduction à Java et ses tiers J2SE - J2E - J2ME et JVM
- Introduction aux composants techniques de Java (JDK)
- JavaDoc, Jar et co : introduction aux différents outils Java
- Les principaux IDE : Eclipse et NetBeans

2/ Appréhender les bases et la syntaxe du langage

- Déclarer des variables avec Java
- Savoir initialiser Java
- Se servir des instructions de contrôles
- Comprendre les concepts de boucles et itérations

3/ Introduction aux concepts "objets" en Java

- Appréhender la classe : ses attributs et méthodes
- Le principe d'encapsulation : imports et packages
- Manipuler les différentes interfaces
- Appréhender les classes abstraites Java
- La notion d'héritage

4/ Gérer les erreurs sous Java à l'aide des exceptions

- Connaître les différentes exceptions de Java
- Utiliser les blocs try, catch et finally
- Administration locale ou centralisée
- Déployer ses propres exceptions métier

5/ Se servir des bibliothèques standard Java

- Administrer les tableaux et collections
- Manipuler les dates et calendriers
- Gérer les entrées et sorties de fichiers

6/ Vue d'ensemble des nouveautés de Tiger

- Visualiser les diverses améliorations et nouveautés de Tiger
- Connaître les nouvelles APIs fondamentales
- Appréhender les annotations
- Comprendre le concept de générique

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 2290 euros

5 jours

OB300

Vous souhaitez organiser cette formation dans vos locaux ?

Contactez nous :

01 84 80 46 24

christophe@agoratic.com

OBJECTIFS

- Être opérationnel en termes de programmation orientée objet Java
- Appréhender la syntaxe et les principales APIs de Java
- Devenir autonome en programmation Java
- Administrer des données grâce à JDBC

PRE-REQUIS

- Connaître un langage de programmation procédural VB, C ou PHP

PUBLIC CONCERNE

- Développeurs

DATES INTER-ENTREPRISES

Lille

09/03/2026, 06/07/2026, 09/11/2026,

Strasbourg

16/03/2026, 07/09/2026,

Paris

23/03/2026, 01/06/2026, 03/08/2026, 05/10/2026,

Aix-en-Provence

06/04/2026, 28/09/2026,

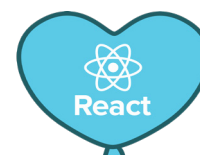
Bordeaux

27/04/2026, 26/10/2026,

Nantes

11/05/2026, 16/11/2026,

Autres dates : contactez-nous.



NOUS CONTACTER

AGORATIC

107 rue Caulaincourt
75018 Paris

Tel : 01 84 80 46 24
<https://agoratic.com>

PROGRAMME (suite)

7/ Utiliser JDBC pour accéder au SGBDR

- Faire le lien entre Java et JDBC
- Se connecter à une BDD : exécuter requête et itération sur les résultats
- Properties et ressourcebundle : externaliser des paramètres
- Appréhender le mapping Objet-Relationnel

8/ Le modèle MVC : Introduction globale

- Appréhender l'architecture Model View Controller
- Le modèle : coeur de l'application
- La vue : interaction avec l'utilisateur
- Le contrôleur : gestion des événements de synchronisation

9/ AWT et SWING : Vue d'ensemble

- Composants et conteneurs : JPanel , JButton, JTextField, et JFrame
- Utiliser le gestionnaire de mise en forme (layouts)
- Utiliser le gestionnaire d'évènements (listeners)

10/ Appréhender les APIs des fichiers logs

- Log4j : génération de Logs
- Effectuer le filtrage de Logs par niveau d'importance
- Configuration des destinations de génération de logs

11/ Effectuer des tests unitaires pour maximiser la qualité

- JUnit : réalisation de tests unitaires
- Effectuer des suites de tests via JUnit
- Savoir générer des rapports

12/ Optimiser une application pour son internationalisation

- API ressourcebundle et fichiers properties : gestion de langues

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Prestation de services

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société AgoraTIC n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

Prix et conditions de paiement

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation, sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à AgoraTIC au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à AgoraTIC. En cas de non-règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

Règlement

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque ;
- par virement bancaire :

Qonto

Établissement : 16958

Code guichet : 00001

Compte : 20394435147

Clé : 24

En indiquant le numéro de la ou des factures concernées.

Les factures sont payables à réception, nettes, sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit :

- des frais financiers de 1,5 % par mois au prorata temporis ;
- l'application d'une clause pénale égale à 20 % du prix de vente hors taxes ;
- l'exigibilité immédiate des factures non échues.

AgoraTIC se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans que cela puisse donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

Convention de formation

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

Convocations

AgoraTIC ne peut être tenue responsable de la non-réception de la convocation, quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

Annulation, absence, report d'inscription

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au client de 50 % du coût total du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

Annulation d'un stage

AgoraTIC se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement en supports de stage ou de problème technique, et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription sera automatiquement reportée à la session suivante.

Responsabilité

Sauf faute lourde, la société AgoraTIC limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certification, la société AgoraTIC dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

Attribution de compétence - Litiges

L'élection de domicile est faite par AgoraTIC à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

À défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de commerce de Paris, appliquant la loi française.

Propriété intellectuelle

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957, "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source".

Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage.

L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du commerce des États-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75